

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'URBANISME

Imprimer Enregistrer Réinitialiser P 0 0 1 2 4 9 21 A 0 0 0 3 Demande de Permis de démolir



Vous démolissez totalement ou partiellement un bâtiment protégé ou situé dans un secteur où a été institué le permis de démolir.	PD 0 0 1 9 1 A 0 0 0 3 Dpt Commune Année Al E de Me de dossier
Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice expli- cative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.	La présente demande a été reçue à la mairie
	Dossier transmis : A l'Architecte des Bâtiments 64 France au Directeur du Parc National
1 - Identité du demandeur Le demandeur indiqué dans le cadre cl-dessous sera le titulair Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leur	re de la future autorisation rs coordonnées sur la fiche complémentaire.
Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demand seront co-titulaires de l'autorisation.	deur Indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui
Vous êtes un particulier Madame ☐ Mon	sleur 🗆
Nom:	Prénom :
Date et lieu de naissance	
Date: Commune:	
Vous êtes una personna morala	
Dénomination : G CMP	Raison sociale: EPCI
Nº SIRET: 2.4.0.4.0.0.8.0.0.0.0.0.0.0.0	P_P_Type de société (SA, SCI,) :
Représentant de la personne morale : Madame Mon	Prénom: Carolino
	Prénom: (u F U) (M C
2 - Coordonnées du demandeur	
Adresse: Numéro: 1820 Voie: Granste	Ru I P
Lieu-dit: Loc	Ros Calité: Mirihel
Code postal: (Literatura BP: Literatura Codex: Literatura BP: Literatura Codex: Literatura BP: L	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
	Division territoriale :
	tres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez
préciser son nom et ses coordonnées : Madame	Monsieur Personne morale
Nom:	Prénom :
	calité :
Code postal : LULULUBP : LULULU Cedex : LU	
Si cette personne habite à l'étranger : Pays :	Division territoriale :
Téléphone:	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : L
Company with the state of the season of the state of the	
	documents transmis en cours d'instruction par l'administration à
l'adresse suivante :	©
J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.	n sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle d

3 - Localisation du (ou des) terrain(s)	
précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par vo	
A duaga a du (au dag) tarrain(a)	s cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.
Numéro: 238 Voie: Ruc oles C. Lieu-dit: Code postal: U.L. L. U.D. BP:	DroHeaux
Lieu-dit:	Localité: MirhoP
	edex:
Références cadastrales¹ : (si votre projet porte su	r plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire
page 4) Préfixe: Section: A.L. Numéro:	15.7.2
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²):	
4 - Travaux de démolition	
Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtime	ents dont la démolition est envisagée ont été construits :
entre 1970 et 190	10
Démolition totale	
H. ·	ravaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :
Démolition des ancien	· Locaux de production des
	E de MIRIBAL
usiner Philips MAIRI	Reçu le
PIÈCES 1	9 AVR. 2021
Complémenteir	
SERVIC	E URBANISME PD00124921A0003
Nombre total de logements démolis :	
5- Informations pour l'application d'une	e législation connexe
Indiquez si votre projet :	
11 ·	aux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environne-
	vironnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement
porte sur une installation classée soumise à en	4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées) pregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement
du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation o	et en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 le projets de construction et à favoriser l'innovation
relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimo lais et les opérations liées au traitement de l'habita	pine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-re-
Indiquez si votre projet se situe dans les périm (informations complémentaires)	
se situe dans le périmètre d'un site patrimonia se situe dans les abords d'un monument histo	

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

6 - Engagement du (ou des) demandeurs

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.3 Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.



Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu de démolition.

Vous devrez produire: - un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;

- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

MAIRIE de MIRIBEL Reçu le

0 8 AVR. 2021

SERVICE URBANISME

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre

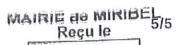
Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : 🗆 1 Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet

2 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie 3 Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

· yous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ; vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; -vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;

vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Références cadastrales : fiche complémentaire	
Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que	
la superficie totale du terrain.	
Préfixe: Section: Numéro: Reçu le	
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²):	
Préfixe : III I Section : II Numéro : III I III	
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²):	
Préfixe: Section: Numéro: Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²):	
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe: Section: Numéro: Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²):	
Préfixe: Section: Numéro:	
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe: Section: Numéro:	
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe: Section: Numéro:	
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe: Section: Numéro:	
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²):	
Préfixe: Section: Numéro:	
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²):	
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Surperficie totale du terrain (en m²);	





Bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande de permis de demoin

Cocher les cases correspondant aux pièces jointes à votre demande et reporter le numéro correspondant sur la pièce jointe

Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre demande, vous pouvez vous référer à la liste détaillée qui vous a été fournie avec le formulaire de demande et vous renseigner auprès de la mairie ou du service départemental de l'Etat chargé de l'urbanisme.

Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être demandée.

Vous devez fournir selon les cas quatre ou cinq exemplaires de la demande et des pièces qui l'accompagnent [Art. R423-2 b) du code de l'urbanisme]¹.

Pièce	Nombre d'exemplaires à fournir
PD1. Un plan de situation du terrain [Art. R. 451-2 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
PD2. Un plan de masse des constructions à démolir ou s'il y a lieu à conserver [Art. R. 451-2 b) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
PD3. Une photographie du ou des bâtiments à démolir [Art. R. 451-2 c) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Pièces à joindre selon la nature et / ou la situation du projet :	
Pièce	Nombre d'exemplaires à fournir
i votre projet porte sur la démolition totale d'un bâtiment inscrit au titre des monuments his	toriques :
PD4. Une notice expliquant les raisons pour lesquelles la conservation du bâtiment ne peut plus être assurée [Art. R. 451-3 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossie
PD5. Des photographies des façades et toitures du bâtiment et de ses dispositions intérieures [Art. R. 451-3 b) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossie
i votre projet porte sur la démolition partielle d'un bâtiment inscrit au titre des monuments	historiques :
PD6. Une notice expliquant les raisons pour lesquelles la conservation du bâtiment ne peut plus être assurée [Art. R. 451-3 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossie
PD7. Des photographies des façades et toitures du bâtiment et de ses dispositions intérieures [Art. R. 451-3 b) du code de l'urbanisme]	
PD8. Le descriptif des moyens mis en œuvre pour éviter toute atteinte aux parties conservées du bâtiment [Art. R. 451-3 c) du code de l'urbanisme]	
si votre projet de démolition est situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou nonuments historiques :	dans les abords des
PD9. Le descriptif des moyens mis en oeuvre pour éviter toute atteinte au patrimoine protégé [Art. R. 451-4 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossie
Si votre projet se situe dans un coeur de parc national :	
PD10. Le dossier prévu au II de l'article R. 331-19 du code de l'environnement [Art. R. 451-5 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossis
Si votre projet est susceptible d'affecter de manière significative un site Natura 2000 :	
PD11. Le dossier d'évaluation des incidences prévu à l'article R. 414-23 du code de l'environnement [Art. R. 451-5 du code de l'urbanisme]	
Si votre projet déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'eff	et équivalent :
PD12. L'attestation montrant le caractère équivalent des résultats obtenus par les moyens mi en œuvre, ainsi que leur caractère innovant [Art. 5 de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobr 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation]	1 exemplaire par dossi

Se renseigner auprès de la mairie